EUGÈNE JANVIER DE LA MOTTE, PRÉFET DE L'EURE 1856 - 1868

PAR

JEAN-PIERRE DEFRANCE

licencié ès lettres

INTRODUCTION

Une légende, diffusée par des auteurs tels que Dumas père, Flaubert ou les frères Goncourt, s'est créée autour du personnage d'Eugène Janvier de la Motte. Reprise par l'historiographie du Second Empire, elle a contribué à faire de ce personnage qui fut préfet de l'Eure de 1856 à 1868, un préfet-type du régime impérial. Notre propos sera de déterminer ce qui, dans l'action préfectorale de Janvier, infirme ou confirme cette thèse.

SOURCES

Nous avons tenté en vain de retrouver un fonds d'archives privées contenant les papiers Janvier de la Motte; sans doute aurait-il apporté un éclairage différent pour cette étude. Nous avons cependant pu consulter quelques lettres adressées par le préfet à sa femme et conservées dans le fonds Raoul-Duval au Vaudreuil (Eure).

Sur l'action préfectorale et sur la personnalité de Janvier, les archives publiques fournissent une documentation abondante. Aux Archives départementales de l'Eure, la série M, la plus riche de renseignements, a fait l'objet d'un dépouillement systématique, complété par des recherches ponctuelles dans les séries K, N, O, P, R, S, T, U, V, X, Y, Z. Quelques fonds particuliers également conservés aux Archives de l'Eure (Fonds de la Société libre de l'Eure ; Notes Régnier ; correspondance Passy ; Mémoires manuscrits d'Adolphe de Bouclon) ont fourni des renseignements précieux, ainsi que les archives municipales d'Evreux, conservées à la Bibliothèque municipale (en particulier la série D : registres des délibérations du conseil municipal, et les séries F, H, J, L et O).

La consultation de la série F des Archives nationales nous a été fort utile spécialement celle de la sous-série F 1 : Ministère de l'Intérieur, administration générale. Nous avons trouvé des compléments sur la situation politi-

que et électorale de l'Eure sous le Second Empire dans les sous-séries BB 6, BB 18, BB 30, dans la série C et dans les Papiers Rouher (45 AP).

A la Bibliothèque nationale, les fonds des érudits locaux Gadebled (ms. nouvelles acquisitions françaises 21577) et Bordeaux (mss. nouvelles acquisitions françaises 11147, 11148, 11893, 11894, 22013, 22017) ont été utilisés, mais ce sont surtout le fonds Baroche (Musée Thiers, mss. 1130-1132 et 1171 - 1173) et les archives du ministère de la Guerre à Vincennes (série G 8, correspondance générale) qui se sont révélés les plus intéressants.

Quelques indications ont été glanées dans des fonds épars : les dossiers des trésoriers et payeurs généraux de l'Eure sous le Second Empire Archives du ministère des Finances, série C), les dossiers Janvier de la Motte conservés à la Préfecture de Police de Paris (dossier E a/46 10) et à la Bibliothèque historique de la ville de Paris (série 30 : dossier Actualités), le fichier généalogique Cesbron-Lavau conservé aux Archives du Maine-et-Loire, enfin le dossier du procès Janvier de La Motte (1872) conservé aux Archives départementales de Seine-Maritime (U P 943).

PREMIÈRE PARTIE L'ADMINISTRATEUR

CHAPITRE PREMIER

L'HOMME

Ses origines, sa formation, sa carrière.-Eugène Janvier de la Motte appartenait à une famille de vieille noblesse bretonne, venue s'installer dans la région d'Angers, après la Révolution de 1789. La famille Janvier s'illustra dans la magistrature et la politique : le père du préfet fut un avocat célèbre sous la Monarchie de Juillet et député du Tarn-et-Garonne. Ses oncles appartenaient aussi à la magistrature.

Né à Angers en 1823, Eugène Janvier reçut la formation classique des enfants de son milieu. Il fit des études de droit et devint avocat. Il entra pourtant dans l'administration à l'âge de vingt-quatre ans. En 1848, au moment de la Révolution, il occupait le poste de sous-préfet de Dinan et sur les plus vives instances de la population, conserva ce poste sous le nouveau régime. Après le coup d'Etat du 2 Décembre 1851, il fut un des rares administrateurs préfectoraux de la Monarchie de Juillet à rester en poste. A vingtneuf ans, Janvier devint préfet de Lozère où il fit ses premières armes d'administrateur préfectoral. Déjà s'y révèlent quelques-unes des méthodes qui caractériseront son travail ultérieur. En 1856, Janvier fut nommé dans

l'Eure, département réputé riche et tout proche de la capitale : Napoléon III désirait y avoir un préfet sûr. Comment expliquer la si rapide promotion du jeune préfet Janvier ? Est-ce dû aux appuis politiques dont il a pu bénéficier dans le proche entourage de l'Empereur (voire l'Impératrice elle-même) ou à son talent déja reconnu d'administrateur habile ?

Sa personnalité.- Eugène Janvier est apparu à ses contemporains comme un homme spirituel, enjoué et quelque peu cynique. Considéré par eux comme un bel homme, il connut de nombreuses bonnes fortunes féminines. L'anecdote des «langoustes» (lire : filles soumises) venues de Paris à la préfecture de l'Eure lors des dîners organisés par Janvier, fut longtemps célèbre dans le département. Cette vie galante coûta fort cher au préfet qui dut s'adresser à deux reprises aux membres de sa famille pour honorer de lourdes créances. Lors de la seconde incartade, en 1868, Janvier insulta publiquement l'avocat de ses créanciers, l'avoué Alaboissette. Un procès s'ensuivit à l'issue duquel Janvier fut condamné par le tribunal d'Evreux à trois mille francs de dommages et intérêts. L'opposition républicaine s'empara de l'affaire et mena campagne contre le préfet de l'Eure qui devenait le symbole d'un régime compromis. Le gouvernement fut contraint de mettre en disponibilité Janvier qui était resté douze ans préfet de l'Eure.

CHAPITRE II

LA PRÉFECTURE DE L'EURE

L'hôtel de préfecture.- Janvier devenu préfet de l'Eure, s'installa dans un hôtel de préfecture qu'il s'attacha à rénover et à embellir. Il fit exécuter de nombreux travaux jugés somptuaires par l'opposition qui l'accusa à ce propos de dépenser des sommes réservées à d'autres emplois, et jusqu'à des crédits destinés aux Enfants trouvés.

Les méthodes de travail du préfet.- Une tâche importante incombait aux Préfets: la rédaction de rapports destinés au gouvernement central. Le ministre de l'Intérieur, qui lisait avec attention les rapports préfectoraux, rappelait à l'ordre Janvier lorsque les rapports lui apparaissaient trop succints. Le préfet utilisait souvent les mêmes formules stéréotypées. Rédigés par le secrétaire général de la préfecture ou le chef de cabinet, les rapports étaient cependant corrigés par le préfet qui annotait le travail initial, ces corrections entrant parfois en contradiction directe avec le texte primitif. À partir des années 1863-1864, l'intervention de Janvier paraît moins active dans ce domaine. Cette attitude a-t-elle un lien quelconque avec la libéralisation du régime? Quoi qu'il en soit, il ressort de cette attitude que Janvier contrôlait personnellement toutes les affaires soumises à son administration, se révélant même soucieux du détail.

Le préfet et ses collaborateurs. - Janvier réorganisa les bureau de la préfecture et souhaita une expédition plus rapide des affaires. Toujours par souci d'efficacité, il s'attacha le dévouement du personnel en lui accordant des subventions qui complétaient les traitements. Quelques-uns des employés entretinrent même des relations privilégiées avec le préfet, tels l'architecte et l'agent voyer en chef du département. Un bon nombre des employés de préfecture restèrent fidèles à Janvier, après son départ en 1868.

Les différents chefs de cabinet qui se sont succédé à la préfecture, pendant la période ont laissé peu de trace, si ce n'est le journaliste Arthur Meyer, ami du préfet. Au nombre des secrétaires généraux, auxiliaires indispensables du préfet, l'on compte un nommé Lézaud qui collabora étroitement avec le préfet et dut quitter son poste en même temps que son maître, en 1868.

De 1856 à 1868, dix-huit sous-préfets se succédèrent dans l'Eure. Ils devaient rendre compte régulièrement au préfet de l'esprit des populations locales. Janvier exigeait d'eux qu'ils considérassent toujours et avant toute chose l'aspect politique des affaires et des évènements. En accordant ainsi le primat au politique, Janvier s'apparente aux plus grands préfets de l'époque.

CHAPITRE III

LE PRÉFET ET L'ESPRIT PUBLIC

Situation politique de l'Eure sous le Second Empire.- En 1856, l'Eure apparaît comme un département essentiellement monarchiste, malgré la présence des républicains Canel ou Dupont-de-l'Eure fils. De grandes familles orléanistes comme les Broglie ou les Passy conservaient leur influence dans le département. Janvier s'attacha durant toute son administration à combattre ces influences monarchistes et y réussit. Il mena avec vigueur les élections législatives, cantonales et municipales, et soutint avec succès les candidatures officielles. Malgré le réveil de la vie politique constaté par le préfet dans ses rapports au ministre de l'Intérieur à partir de 1863 - Janvier contint la poussée conjuguée de l'opposition monarchiste et de l'opposition républicaine, mouvement qui se révélait à l'image de ce qui se passait dans le reste du pays.

Le préfet, agent électoral du gouvernement.- Le préfet, pour assurer le triomphe de ses candidats, se comportait en agent électoral actif. Il usait en particulier du découpage électoral propre à favoriser les candidats officiels. En 1865, lors des élections municipales d'Evreux, il fit distribuer un libelle destiné à renverser l'ancien conseil municipal. Ces méthodes, dénoncés par l'opposition dans l'Eure et à Paris, firent de Janvier le symbole du préfet faiseur d'élections.

Le préfet et le Conseil général de l'Eure. Janvier reçut pendant toute la période, le soutien du Conseil général, composé de personnalités importantes

et fort bien en cour auprès de l'Empereur. Le président du Conseil général, Troplong, président du Sénat et intime de l'Empereur, ne ménagea pas son appui à Janvier.

Maître des élections, soutenu sans réserve par le Conseil général, Janvier demeura pendant douze ans le rempart du gouvernement contre l'opposition dans l'Eure. De même, il utilisa tous les moyens mis à sa disposition, pour contrôler de très près toutes les formes de l'opinion publique.

CHAPITRE IV

LE PRÉFET ET LES AGENTS DE CONTRÔLE DU DÉPARTEMENT

Les fonctionnaires.- Janvier exigeait obéissance et fidélité des fonctionnaires ; il rappela à l'ordre ou renvoya même des instituteurs peu dociles.

Il y a peu de choses à dire des rapports qu'il entretint avec les trésoriers et payeurs généraux et avec les ingénieurs des Ponts-et-Chaussées qui se plaignaient de la position privilégiée de l'agent voyer en chef de la préfecture.

Janvier s'appuya beaucoup sur les juges de paix pour assurer le contrôle politique du département ; il entretint des relations plus ou moins bonnes avec les procureurs généraux de la Cour de Rouen et les procureurs impériaux. Pour les uns, c'était un remarquable agent électoral, pour d'autres, il discréditait le gouvernement par sa mauvaise conduite. En 1868, le procureur général de Rouen dresse auprès du gouvernement un véritable réquisitoire de l'action de Janvier dans l'Eure.

Le préfet utilisa les sous-préfets, les maires, les gendarmes, les commissaires de police pour assurer l'ordre dans le département. Janvier compta tout spécialement sur l'institution des commissaires de police cantonaux et en fit l'éloge auprès du ministre de l'Intérieur. Le département fut étroitement surveillé, les bruits séditieux punis, le vagabondage contrôlé.

Avec l'armée, Janvier semble entretenir de bonnes relations. A partir de 1858, il rédigea des rapports sur la situation du département à l'adresse du maréchal (nommé pour la région) qui le félicita de son travail ; à Evreux, l'entente avec le général de division semble cordiale.

Les maires.- Janvier proposait à la nomination de l'Empereur les maires et les adjoints des villes de plus de 3.000 habitants, à savoir neuf villes dans l'Eure sous le Second Empire. À Evreux même, Janvier rencontra de nombreuses difficultés avec la municipalité. En 1865, il avait usé de toute son influence pour renverser le maire. Au cours des années suivantes, ses rapports se détériorèrent avec le nouveau conseil municipal ; le tracé d'une voie de chemin de fer opposa, en particulier, le préfet à la mairie.

En ce qui concerne les autres maires du département, Janvier paraît entretenir des bons rapports avec la plupart d'entre eux. Lors des tournées de révision, il leur distribuait de l'argent et faisait de nombreuses promesses de subventions, bien souvent tenues. Sans aller jusqu'à la complicité avouée du maire de Beaumont-le-Roger, Vittecoq, avec le préfet, nombre de maires dans le département sont restés fidèles à Janvier après son départ de l'Eure, à la grande confusion des opposants monarchistes et républicains.

La presse.- Pendant toute la période de 1856 à 1868, un seul journal politique existait dans l'Eure; il était tout dévoué au préfet. À partir de 1868, à la faveur de la nouvelle loi sur la presse et après le départ du préfet, des journaux d'opposition, le Progrès de l'Eure et l'Eure, entamèrent une violente campagne de presse contre l'administration de Janvier. Le préfet avait déjà subi des attaques pendant son administration, dans nombre de libelles et de pamphlets rédigés par les futurs collaborateurs de ces journaux. Janvier avait su se défendre en utilisant la même arme et en s'attachant tout particulièrement les services d'un propagandiste attitré, l'abbé A. de Bouclon, qui lui resta fidèle toute sa vie durant.

Le préfet Janvier a bénéficié de l'appui du Conseil général, il s'est assuré le concours des fonctionnaires, des maires et de la presse. Ainsi a-t-il développé dans le département un réseau «janviériste», permettant, par là-

même, le développement du bonapartisme dans l'Eure.

DEUXIÈME PARTIE

RÔLE DU PRÉFET DANS LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DU DÉPARTEMENT

CHAPITRE PREMIER

LE PRÉFET ET SES RAPPORTS AVEC LES DIFFÉRENTS GROUPES SOCIAUX DU DÉPARTEMENT

Janvier et les notables.- Le préfet Janvier travailla à émanciper les populations locales de l'influence exercée par les grandes familles de l'Eure. Il se heurta à l'opposition farouche des monarchistes, tels les Broglie, les Passy ou les Blosseville, qui ont joué un rôle non négligeable dans son départ en 1868. La lutte menée entre le préfet et les notables d'opposition se concrétisa autour de la Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles Lettres de l'Eure, société savante qui regroupait toutes les personnalités de la région. Janvier tenta de faire disparaître cette société, en ne lui fournissant plus de crédits départementaux ; mais celle-ci réagit et survécut à l'attaque lancée par le préfet. Quant aux notables ralliés, industriels et commerçants, Janvier constata chez eux une désaffection progressive pour l'Empire à partir des années 1863-1865. Avec le réveil de la vie politique et les premières difficultés économiques, la grande bourgeoisie de l'Eure qui avait soutenu le régime impérial par intérêt, s'éloigna de plus en plus de ce dernier.

Avec Monseigneur Devoucoux, évêque d'Evreux de 1858 à 1870, Janvier entretint de bons rapports, malgré les problèmes posés par la guerre d'Italie et la politique de l'Empereur. L'évêque conserva une attitude réservée et ne s'opposa publiquement ni au gouvernement ni à l'administration. De son côté, le préfet Janvier accorda des sommes importantes pour l'entretien des bâtiments religieux et aussi des secours pour les curés du département.

Janvier et les classes populaires. Janvier savait qu'il ne pouvait compter sur le soutien franc des notables et du clergé; il préféra aller chercher l'appui des classes populaires, en particulier de celles des campagnes. Au cours des tournées de révision où il se montrait proche de l'administré, accordant des subventions aux maires des villages et des secours aux indigents, le préfet s'acquit une grande popularité dans le département. Il développa les compagnies de sapeurs-pompiers qui devinrent un véritable instrument de propagande électorale. A son départ en avril 1868, une grande manifestation populaire eut lieu à Evreux, qui témoigna de l'attachement sincère porté par les populations de l'Eure à leur préfet Janvier.

CHAPITRE II

LE PRÉFET, ORGANISATEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DU DÉPARTEMENT

Le développement de l'agriculture- Sous le Second Empire, l'Eure demeura un département essentiellement agricole. De nombreux traits d'archaisme subsistaient dans l'agriculture ; on comptait un petit nombre de machines agricoles. Pourtant la culture de la betterave à surcre se développa ainsi que l'élevage. Le préfet encouragea l'agriculture, en organisant des concours, des comices dans tout le département ; des prix furent décernés aux meilleurs éleveurs et agriculteurs. Il prit des arrêtés administratifs en matière d'élevage, de glanage, de foires et marchés, de forêts... La Société libre de l'Eure joua un rôle important dans l'encouragement apporté aux agriculteurs pour les aider à moderniser leurs méthodes, mais seuls les plus gros propriétaires profitèrent de ces encouragements.

Le développement de l'industrie et du commerce. Après la conclusion du traité de commerce franco-anglais et la crise cotonnière, la petite industrie de caractère artisanal tendait à disparaître. Le préfet constata, dans ses rapports, les difficultés des manufactures, en particulier celles du textile. Il intervint peu dans la marche des industries. Il fit respecter - avec une grande tolérance pour les patrons- la législation concernant le travail des ouvriers et des enfants, dans les manufactures. A partir de 1862, il distribua des secours aux ouvriers cotonniers du département, mais il fut accusé à cette occasion, d'avoir détourné une partie de ces fonds pour d'autres emplois.

Politique préfectorale de grands travaux.- Le préfet Janvier donna toute sa mesure dans la politique de grands travaux entreprise sous son administration. Il fit restaurer ou construire des bâtiments départementaux.

Deux créations sont à mettre à son actif : le bâtiment des Archives départementales et l'Asile d'aliénés d'Evreux. En ce qui concerne le réseau vicinal, l'Eure fut, en 1868, le premier département français pour le nombre de kilomètres de chemins à l'état d'entretien. Le réseau télégraphique fut développé de telle sorte que plus de cinquante postes existaient dans l'Eure en 1870. Le préfet contribua à développer le réseau ferroviaire du département : l'Eure fut le premier département français à bénéficier de la loi de 1865 sur les chemins de fer d'intérêt local. La création de plusieurs de ces lignes fut décidée sous son administration, ce qui plaça le département dans les premiers rangs des départements français dotés de telles lignes en 1870.

L'action sociale du préfet. Janvier accorda aussi son attention au progrès social du département. L'instruction primaire s'améliora sous le Second Empire et de nombreux secours furent apportés aux malades et aux indigents. Mais une large place fut laissée à l'initiative privée. Sans mener d'action systématique en matière d'enseignement ou de bienfaisance, le préfet adopta une politique de type paternaliste (secours attribués au coup par coup, sans plan préétabli).

A partir des années 1860, après la nomination de Victor Duruy au ministère de l'Instruction publique, le préfet dut intervenir plus fréquemment dans le domaine de l'enseignement : il fut charge de fixer le traitement des instituteurs et de développer les écoles de filles ainsi que les cours pour adultes. Dans ses rapports au ministre, Janvier se plaignait de la fréquentation irrégulière des écoles par les enfants des campagnes. Cependant, un plus grand nombre d'élèves accédèrent gratuitement à l'instruction primaire, à la fin de son administration, et les cours pour adultes se multiplièrent.

Dans le domaine de la bienfaisance, le préfet accorda des subventions aux hospices du département et rédigea des circulaires en matière de logements insalubres. Il s'occupa tout particulièrement du service des enfants trouvés : par un arrêté signé en 1860, il organisa ce service dans le moindre détail.

Le niveau culturel de la majorité de la population, essentiellement rurale, resta faible. Le préfet remarqua souvent, dans ses rapports au ministre de l'Intérieur, le «manque de moralité» des gens du département qui boivent au café et se dévergondent. Le théâtre populaire, la librairie, le colportage étaient étroitement surveillés par l'administration : gravures et ouvrages colportés devaient recevoir l'estampillage de la préfecture. Parfois, la censure frappait des libelles.

CHAPITRE III

POLITIQUE DE PRESTIGE ET FINANCES DÉPARTEMENTALES

Politique de prestige.- Pour concrétiser le développement économique et l'enrichissement du département, le préfet Janvier mena une politique de prestige, conforme au goût du régime. Réceptions, bals, dîners, fêtes se

succédèrent à la préfecture où se retrouvaient les hauts fonctionnaires et les personnalités de la région. Janvier donna à Évreux le rang de métropole économique et politique, en organisant deux concours régionaux importants en 1857 et 1864, et en recevant l'Empereur et l'Impératrice par deux fois en 1858 et 1864. Le voyage de l'Empereur à Évreux à l'occasion du concours régional de mai 1864 peut être considéré comme la consécration de la carrière du préfet.

Finances départementales : bilan d'une administration.- Cette politique de prestige, associée à celle de grands travaux, coûta fort cher au département. Si pendant toute la période 1856-1868, les budgets départementaux furent équilibrés, ils reçurent cependant quelques critiques. La Cour des comptes reprocha au préfet d'utiliser à un chapitre du budget, des fonds initialement prévus pour un autre chapitre. Au départ de Janvier en 1868, la presse locale d'opposition dénonça la gestion financière du préfet, l'accusa d'avoir utilisé des procédés frauduleux, en particulier le recours aux virements et aux mandats fictifs.

En septembre 1870, une plainte fut déposée auprès du tribunal d'Evreux par les républicains Lépouzé, Papon et Germain contre l'administration de Janvier : il était accusé de faux en écriture publique, concussion et détournement de fonds. En mars 1872, l'affaire, évoquée en cour d'Assises de Rouen, aboutit au procès de Janvier et de trois coaccusés, anciens collaborateurs du préfet. De nombreuses personnalités témoignèrent pour Janvier, en particulier le ministre des Finances, Pouyer-Quertier, conseiller général de l'Eure depuis le Second Empire. Ce dernier, en déposant en faveur de l'administration et de la gestion financière du préfet, s'opposa au gouvernement Thiers et dut démissionner. Janvier fut acquitté au criminel, mais la Cour des Comptes, par des arrêts successifs en 1875 et 1876, le condamna à rembourser certaines sommes au département de l'Eure. S'il avait eu une comptabilité confuse et peu conforme à l'orthodoxie financière, le préfet Janvier n'avait pu être accusé d'avoir détourné des fonds à son profit.

CONCLUSION

La popularité du préfet Janvier ne fut nullement ternie par le procès de 1872 dans l'esprit des populations de l'Eure. Sous la IIIe République, Janvier revint dans son département d'élection pour mener une active propagande bonapartiste. En 1876, il était élu député de Bernay et réélu en 1881. Avant de mourir en 1884, Janvier avait souhaité que son cousin, le bonapartiste Raoul-Duval lui succédât. Bernay se conforma à ce voeu et élut Raoul-Duval député.

La popularité de Janvier dans l'Eure ne peut s'expliquer que par son action préfectorale. Janvier de la Motte n'a pas été qu'un simple préfettype, homme d'ordre, incomparable agent électoral du régime et maître de

son département, mais il a eu l'intelligence et la fortune politiques d'attribuer à son administration les fruits de la croissance économique de l'Eure sous le Second Empire. Ainsi a-t-il incarné aux yeux des habitants du département une administration dispensatrice de richesses.

Par son envergure personnelle, Eugène Janvier de la Motte, a dépassé les limites du rôle qui lui était confié. Il a influé sur le cours de l'histoire politique du département. Il a si fermement implanté le bonapartisme dans l'Ouest de l'Eure que ce dernier s'y est maintenu jusqu'au début du XXe siècle.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Lettres de Janvier au ministre de l'Intérieur (18 décembre 1856 et 12 juin 1859). - Rapport préfectoral corrigé de la main du préfet (28 février 1862). - Lettre de Janvier au maire d'Evreux pour la préparation du concours régional (1864). - Note de Janvier sur la préparation du concours agricole de Cormeilles (1865). - Rapport de Janvier sur le sous-préfet, M. de Rochefort (1857). - Circulaire du préfet aux électeurs de la première circonscription électorale de l'Eure (1863). - Rapport sur les condamnés de la commission mixte de l'Eure (1858). - Dispositions arrêtées par le préfet en faveur des pompiers de l'Eure (1866). - Mémoires de l'abbé A. de Bouclon (extraits).

ANNEXES

Tableaux généalogiques de Janvier de la Motte et de Raoul-Duval.-Organigramme des bureaux de la préfecture (1865). - Etat nominatif des employés de la préfecture (1856 et 1865). - Frais d'administration de la préfecture (1856) et nouvel abonnement (1859). - Liste des membres du Conseil général de l'Eure. - Tableaux statistiques : statistiques des résultats aux élections législatives dans l'Eure (1858-1869) ; statistiques comparées de la situation de l'Eure en 1856 et 1866. - Biographies des personnalités de l'Eure sous le Second Empire. - Chronologie d'Eugène Janvier de la Motte.